



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

CHARTERED
PROFESSIONAL
ACCOUNTANTS
CANADA

Chartered Professional Accountants of Canada
205 – 99 Bank Street Ottawa ON CANADA K1P 6B9
T. 613 789.7771 F. 613 789.7772
www.cpacanada.ca

Comptables professionnels agréés du Canada
205 - 99, rue Bank Ottawa (ON) CANADA K1P 6B9
T. 613 789.7771 Téléc. 613 789.7772
www.cpacanada.ca

Le 29 mars 2022

L'honorable Jonathan Wilkinson, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Envoyé à : nrcan.justtransition-transitionequitable.rncan@canada.ca

Objet : Consultation sur la transition équitable

Monsieur le Ministre,

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de présenter un mémoire en réponse à la consultation de votre gouvernement sur une « Transition équitable axée sur l'humain ». Nous félicitons le gouvernement d'avoir entamé ce dialogue et d'avoir fait preuve de leadership sur cette question fondamentale, par exemple en signant la déclaration pour une transition juste à l'échelle internationale à la dernière conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), tenue à Glasgow, en Écosse.

CPA Canada travaille en collaboration avec les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, et représente la profession comptable canadienne sur les scènes nationale et internationale. La profession peut ainsi faire la promotion de pratiques exemplaires, favorables aux entreprises et à la société en général, et préparer ses membres aux défis posés par un contexte en évolution constante, marqué par des changements sans précédent. Forte de plus de 220 000 membres, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde.

Notre mémoire s'appuie en partie sur une série de tables rondes organisées par CPA Canada à l'automne de 2020 et au printemps de 2021 en rapport avec le projet de transition vers la carboneutralité du Canada. Ce projet a réuni de multiples parties prenantes des secteurs de l'énergie, du transport, de la construction, de l'agriculture et de la foresterie. Les tables rondes ont permis de réunir des points de vue divers sur les défis posés et les occasions suscitées par la transition équitable du Canada vers une économie carboneutre. Vous trouverez de plus amples détails sur ce projet dans le mémoire, qui traite des sujets suivants :

- Soutien aux principes de la transition équitable axée sur l'humain
- Avis sur le projet de création d'un groupe consultatif pour une transition équitable
- Importance de la communication et de la culture :
 - Contribution précieuse de l'Alberta Narratives Project
 - Nécessité d'une définition commune de la transition équitable

- Nécessité de rechercher de manière proactive l'avis de ceux et celles qui ont plus de mal à se faire entendre
- Importance de faire comprendre que le fait de ne pas agir entraînera des risques économiques importants
- Importance de faire appel aux bons messagers
- Nécessité d'adopter un plan national intégré

Les événements tragiques qui se sont déroulés ces dernières semaines en Ukraine nous rappellent l'importance cruciale de la sécurité énergétique. Si cette question peut sembler dépasser la portée de cette consultation, elle ne doit pas être négligée. Une transition ne peut être considérée comme « équitable » si la population se retrouve privée des sources d'énergie dont elle dépend.

Les questions de sécurité énergétique ne disparaîtront pas avec la transition vers la carboneutralité. Cette consultation doit par conséquent tenir compte du rôle que le Canada peut et doit jouer pour répondre aux besoins énergétiques de ses alliés, de ses partenaires commerciaux et, bien sûr, de sa propre population. La demande pour les ressources pétrolières et gazières que le Canada a la chance de posséder se maintiendra dans les années à venir. En tant que bon citoyen, le Canada peut jouer un rôle important dans la stabilité énergétique mondiale. Il peut notamment favoriser une production énergétique responsable qui réponde aux normes les plus élevées en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Les autres pays auront leurs propres défis dans la transition vers un avenir carboneutre, défis qui pourraient être compliqués par des développements géopolitiques imprévus. Le Canada doit pouvoir leur venir en aide au besoin. Comme le montre la guerre en Ukraine, nous ne pouvons pas savoir avec certitude à quoi ressemblera le monde en 2030, en 2050 et au-delà.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



Charles-Antoine St-Jean, FCPA, FCA
Président et chef de la direction

Introduction

Le changement est rarement facile et pas toujours bienvenu. Que le changement soit perçu comme positif, inévitable ou imposé, il est dans la nature humaine d'y résister. Il est important de garder ce fait à l'esprit lorsqu'on étudie les dispositions législatives proposées pour une transition équitable. Même les personnes et les collectivités qui reconnaissent le bien-fondé et la valeur de telles dispositions pourraient y résister. C'est pourquoi nous avons ajouté aux deux thèmes évoqués dans le document de travail *Transition équitable axée sur l'humain* ceux de la communication et de la culture. La manière dont ces dispositions législatives seront présentées aux parties prenantes aura une incidence capitale sur leur acceptation et leur mise en application.

L'Organisation internationale du travail (OIT) et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont longuement réfléchi aux principes qui devaient guider une transition équitable, mais ni l'une ni l'autre n'ont proposé de définition générale et concise de ce terme¹. L'Accord de Paris évoque les « impératifs d'une transition juste pour la population active et de la création d'emplois décents et de qualité conformément aux priorités de développement définies au niveau national », mais il ne définit pas non plus la transition équitable². L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social fournit ce qui se rapproche le plus d'une définition lorsqu'il parle de la transition équitable comme de « l'idée que la justice et l'équité doivent faire partie intégrante de la transition vers un monde à faibles émissions de carbone³ ».

La page Web de la consultation du gouvernement fédéral sur la transition équitable s'appuie sur le texte de l'Accord de Paris. On y énonce qu'une transition équitable consiste :

- « à préparer la main-d'œuvre à participer pleinement à une économie sobre en carbone tout en réduisant au maximum les conséquences découlant de la transition du marché du travail;
- à recenser et à soutenir les possibilités économiques inclusives qui appuieront les travailleurs et leurs collectivités;
- à faire en sorte que les travailleurs et leurs communautés soient au centre des discussions qui ont une incidence sur leur qualité de vie.

Notre avenir carboneutre nécessite une approche axée sur l'humain, ce qui signifie soutenir les Canadiens et leur fournir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour prospérer.

¹ Voir le document *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous* de l'OIT (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf) et le document *Just Transition of the Workforce, and the Creation of Decent Work and Quality Jobs* (Transition juste pour la population active et création d'emplois décents et de qualité) du secrétariat de la CCNUCC (<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Just%20transition.pdf>).

² https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf

³ Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, *Mapping Just Transition(s) to a Low-Carbon World*, [https://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpPublications\)/9B3F4F10301092C7C12583530035C2A5?OpenDocument](https://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpPublications)/9B3F4F10301092C7C12583530035C2A5?OpenDocument) (notre traduction).

L'élaboration de dispositions législatives à l'appui d'une transition équitable offre l'occasion de tirer parti des efforts déjà déployés par le gouvernement pour veiller à ce que la transition du Canada vers un avenir sobre en carbone préserve et améliore la vie des travailleurs et des collectivités d'un bout à l'autre du pays⁴. »

Il ressort de nos discussions avec des employeurs et des parties prenantes que l'expression « transition équitable » n'est pas entendue de la même manière par tous. Les entreprises tournées vers l'avenir se préparent déjà à un avenir carboneutre, mais leur compréhension de la transition équitable diffère parfois de celle du gouvernement. Pour cette raison, **nous recommandons que le gouvernement du Canada énonce clairement sa définition de la transition équitable, afin que toutes les parties agissent sur la base d'une compréhension commune.**

Par ailleurs, le document de travail publié par Ressources naturelles Canada ne définit pas la portée des dispositions législatives proposées sur la transition équitable. L'accent semble être mis, comme dans les documents de l'OIT et du secrétariat de la CCNUCC, sur le déplacement des travailleurs. Il s'agit bien entendu d'un objectif primordial, mais à notre avis, une transition véritablement équitable déborde la seule question des emplois pour englober la qualité de vie, les besoins des communautés et les modes de vie. Si les dispositions législatives proposées n'ont pas une portée aussi grande, nous croyons que leurs rédacteurs doivent adopter une perspective plus globale s'ils veulent assurer une transition équitable.

1. Principes de transition équitable axée sur l'humain

Compte tenu de la taille et de l'importance du secteur de l'énergie au Canada, il est essentiel que le gouvernement fédéral évalue les répercussions potentielles de son plan d'action climatique sur les travailleurs, les communautés et les autres domaines. Il importe cependant de se rappeler que les changements climatiques ne représentent pas la seule force perturbatrice qui transforme actuellement notre économie et notre société. La mondialisation et les technologies bouleversent de nombreux secteurs, dont celui des services basés sur le savoir, qui fait partie de la solution à notre dépendance aux ressources naturelles. On doit tenir compte de l'impact de ces autres facteurs de changement sur les travailleurs et les communautés lorsqu'on envisage des mesures de lutte contre les changements climatiques.

Pour assurer la transition d'un groupe de parties prenantes hétérogènes vers un état futur souhaité, un ensemble de principes directeurs peut servir de cadre d'évaluation des mesures proposées. Les quatre principes proposés dans le document de travail sont les suivants :

1. Un dialogue adéquat, éclairé et continu sur une transition équitable et axée sur l'humain devrait rassembler toutes les parties prenantes pour que soit forgé un consensus social solide sur les objectifs à atteindre et la voie à suivre en vue d'atteindre une économie nette zéro.
2. Les politiques et programmes destinés à assurer une transition équitable et axée sur l'humain devraient favoriser la création d'emplois convenables, équitables et de grande valeur, conçus en

⁴ Gouvernement du Canada, « Transition équitable », <https://www.rncanengagenrca.ca/fr/collections/transition-equitable>.

fonction de la situation de chaque région ainsi que des forces, du potentiel et des besoins particuliers des travailleurs et des collectivités.

3. La transition équitable devrait être intrinsèquement inclusive, s'attaquer aux obstacles et créer des possibilités pour les groupes tels que les femmes, les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones, les Noirs et autres personnes racialisées, les personnes s'identifiant comme LGBTQ2+, ainsi que pour les autres personnes marginalisées.
4. Dans un contexte de transition vers un avenir net zéro, la coopération internationale devrait être encouragée pour veiller à ce que les approches axées sur l'humain progressent pour tous.

Nous estimons que **les principes proposés tiennent compte des considérations essentielles**, mais nous constatons par ailleurs **l'absence de la culture locale**. Certaines communautés tirent leur sentiment d'identité de leur mode de vie, parfois fortement associé à l'industrie qui a conduit à leur établissement. Leurs membres attendent plus de la transition équitable qu'un simple emploi honnête et productif. Ils veulent conserver leur identité et leur mode de vie, ou du moins avoir l'assurance que ceux-ci feront partie de la transition vers un avenir durable. Pensons aux communautés manufacturières qui ont semblé s'égarer après la fermeture de leur principal employeur. Elles entretiennent parfois le sentiment de n'offrir aucun espoir ni aucune possibilité à leurs citoyens et citoyennes, sentiment qui finit par se concrétiser. Nous reviendrons sur la question de la culture, sur les plans individuel et collectif, dans la troisième partie de ce mémoire.

Dans le document de travail, on demande si les principes proposés sont « assez larges pour pouvoir être adaptés à des besoins uniques et particuliers, mais suffisamment précis pour être efficaces ».

Ces principes semblent atteindre, selon nous, un bon équilibre entre l'étendue et la précision.

Le véritable défi résidera dans la mise en œuvre. Le gouvernement fédéral ne peut qu'esquisser les grandes lignes d'une transition équitable et laisser aux dirigeants des communautés, aux entreprises et aux autres parties prenantes le soin de remplir les espaces vides en définissant les termes d'une approche locale efficace.

La réalisation d'une transition équitable exigera la collaboration de nombreux acteurs. Le gouvernement fédéral doit piloter le processus, mais les autres ordres de gouvernement et les dirigeants autochtones, les groupes d'entreprises commerciales et industrielles, les syndicats et les travailleurs non syndiqués, les établissements d'enseignement, les organisations professionnelles, etc., devront tous jouer un rôle, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle locale. Il leur appartiendra au bout du compte d'accepter ou de rejeter les principes proposés. Mais ces principes offrent un cadre qui permettra au gouvernement fédéral d'exercer un leadership inclusif.

2. Groupe consultatif pour une transition équitable

Un groupe consultatif pour une transition équitable serait utile pour regrouper les analyses des différentes parties prenantes et fournir des conseils indépendants au gouvernement. Toutefois, compte tenu de l'ampleur des consultations nécessaires et de la diversité des parties prenantes, ce groupe ne devrait pas être le seul moyen pour les Canadiens et les Canadiennes de se prononcer. S'il doit être le principal point de contact avec la société, il doit par ailleurs solliciter activement l'avis des groupes qui ne font pas partie des intervenants habituels. Le rôle le plus utile du groupe consultatif serait sans doute

de favoriser le dialogue entre les ministères fédéraux, car ils seront nombreux à participer à un degré ou à un autre à la transition équitable.

Le mandat et les attributions du groupe consultatif seront d'une grande importance. Le Groupe consultatif pour la carboneutralité et le Conseil d'action en matière de finance durable, fondés récemment, poursuivent le même objectif : la transition vers une économie et une société sans carbone d'ici le milieu du siècle. Or, on ne sait pas exactement comment ces trois organismes sont censés travailler ensemble ou se compléter. **Cette relation doit être clarifiée pour que la transition soit véritablement équitable et qu'elle fasse l'objet d'une approche pangouvernementale.**

Peut-être plus important que de savoir qui participe au groupe consultatif proposé est de savoir qui n'y est pas représenté. Il existe des milliers de travailleurs qui ne peuvent compter sur un syndicat pour défendre leurs intérêts; des propriétaires de petites entreprises qui ne peuvent s'appuyer sur une association commerciale pour faire connaître leurs préoccupations; des familles, des établissements de services sociaux et de simples citoyens et citoyennes qui peuvent voir leur existence bouleversée par la transition vers une économie carboneutre et doivent pouvoir exprimer leurs inquiétudes.

Il sera évidemment impossible de parvenir à un consensus au sein d'un groupe aussi large et diversifié. L'action ne doit pas être différée dans l'espoir de trouver un consensus. Mais les Canadiens et les Canadiennes ont besoin de savoir qu'ils ont été entendus, que leurs préoccupations ont été prises en compte, et qu'on leur donne l'espoir d'un avenir réaliste et prometteur. **La définition d'indicateurs de succès et la communication régulière des progrès réalisés affirmeraient la responsabilité du gouvernement et rassureraient la population.**

3. Communication et culture

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le projet de transition équitable se heurtera à une certaine résistance, même de la part de personnes et de collectivités qui en reconnaissent le bien-fondé. La communication sera capitale dans l'acceptation à la fois des dispositions législatives et des mesures visant à les mettre en application.

Au cours de la dernière année, CPA Canada a mené des consultations auprès de parties prenantes en marge du projet de transition vers la carboneutralité du Canada⁵. Une série de tables rondes ont été tenues avec des représentants du secteur pétrogazier, du secteur de l'énergie en général et de secteurs énergivores. Elles se sont également étendues à des investisseurs, à des conseils d'administration et à des équipes de haute direction, séparément et conjointement. Parmi les autres actions, citons la réalisation d'un sondage auprès des jeunes, l'examen des conclusions de la conférence de la Coalition de grands projets des Premières Nations sur les GES et l'investissement durable autochtone, ainsi que la consultation de CPA et d'étudiants en comptabilité.

Bien que les tables rondes ne portaient pas spécifiquement sur le concept de transition équitable, les discussions ont été très utiles pour comprendre la façon dont les différentes parties prenantes comprennent la question de la transition de même que les risques et menaces qui y sont associés.

⁵ Le rapport final de ce projet, *Transition du Canada vers la carboneutralité : accélérer la collaboration en vue de 2050*, est téléchargeable à <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/domaines-connexes/durabilite/publications/transition-canada-carboneutralite>.

Il ressort clairement de nos consultations que le secteur pétrogazier a tracé deux voies : l'une pour l'atteinte de la carboneutralité et l'autre pour l'abandon progressif des combustibles fossiles.

Outre les observations tirées de ces tables rondes, nous recommandons fortement que vous preniez connaissance des travaux de l'Alberta Narratives Project (ANP), un vaste projet de consultation publique visant à déterminer la façon d'aborder la question de l'avenir énergétique avec les Albertains et Albertaines. Les deux rapports détaillés qui en ont résulté devraient être examinés attentivement en prévision de l'élaboration et de la communication des dispositions législatives proposées. Certains grands constats découlant de l'ANP peuvent s'appliquer à d'autres régions du pays.

Le deuxième rapport de l'ANP porte sur la perception de l'idée de transition par différents groupes de citoyens. L'équipe du projet a constaté que le terme « transition » était perçu favorablement. « Tous les groupes étaient prêts à s'engager dans un débat constructif sur les avantages et les inconvénients de la transition. » Elle s'est toutefois aperçue que l'idée de « transition *équitable* » ne jouissait pas du même appui. Le rapport souligne que les groupes interrogés « se méfiaient d'une transition planifiée par l'État, affirmant que cela “ressemblait à du socialisme” ou “semblait être planifié de manière centralisée par un gouvernement qui s'imagine tout savoir⁶ ». Le premier rapport de l'ANP a conclu que les Albertains étaient beaucoup plus réceptifs à une « vision positive et tournée vers l'avenir » qui consiste à « faire une transition harmonieuse vers quelque chose de nouveau (plutôt que de se détourner de quelque chose d'existant)⁷ ».

Les récits contradictoires et les problèmes de communication soulevés dans ces rapports ont été confirmés par les tables rondes de CPA Canada. Les participants ont affirmé qu'**il était important de s'entendre sur ce que signifie une transition équitable dans le contexte canadien**. Les défis auxquels sont confrontées les sociétés européennes, où le concept est bien compris et accepté, sont très différents de ceux du Canada, où l'économie nationale et le revenu de nombreux citoyens dépendent fortement de la production de combustibles fossiles. Les investisseurs canadiens et, dans une certaine mesure, le milieu des affaires canadien sont par ailleurs fortement influencés par les États-Unis, où le concept de transition équitable n'est ni bien compris ni accepté.

Un autre constat important révélé par nos tables rondes est que **le processus de planification d'une transition équitable doit favoriser la remise en question des suppositions préalables et l'inclusion de tous les points de vue**. Au départ, nous avons prévu que le projet se concentre sur le secteur pétrogazier. Mais nous nous sommes rapidement rendu compte que nous devons élargir notre champ d'action pour y inclure d'autres formes d'énergie, les grands consommateurs d'énergie et les peuples autochtones. Il ne s'agissait pas d'un glissement de portée, mais d'une prise de conscience des relations et des interdépendances importantes qui devaient être prises en compte si nous voulions aborder l'ensemble du problème. Nous avons tous tendance à nous tourner vers les sources que nous connaissons quand nous souhaitons obtenir des opinions. Pour CPA Canada, il s'agit des investisseurs, des conseils d'administration, des chefs d'entreprise et des CPA. Pour le gouvernement, il s'agit souvent des grands acteurs économiques et des parties prenantes qui s'expriment le plus énergiquement.

⁶ G. Marshall et A. Bennett, *Communicating climate change and energy with different audiences in Alberta – Alberta Narratives Project : Report II*, Oxford : Climate Outreach, 2018 (notre traduction).

⁷ *Communicating Climate Change and Energy in Alberta*, http://albertanarrativesproject.ca/wp-content/uploads/2021/03/AlbertaNarratives_4PageSummary_V05_editsSept2020.pdf (notre traduction). Les deux rapports de l'ANP, ainsi que d'autres ressources, sont disponibles à l'adresse albertanarrativesproject.ca.

Nous avons découvert qu'une transition équitable suppose la participation de parties prenantes vers lesquelles nous ne nous serions pas tournés spontanément. Car dans les communautés qui dépendent des ressources naturelles, c'est chaque résidente et résident qui a un intérêt direct dans la transition.

Un autre défi que le gouvernement doit surmonter est celui d'instaurer un climat de confiance. Les personnes qui mènent des consultations (fonctionnaires, dirigeants syndicaux, chefs d'entreprise, chercheurs universitaires) viennent généralement des grands centres, où les emplois sont abondants et où la lutte contre les changements climatiques est urgente. Les personnes directement touchées par la transition vivent souvent dans de petites villes ou en zone rurale, où les emplois sont peu nombreux et où l'extraction des ressources naturelles a payé leurs factures et bâti leur communauté. Selon un sondage, 72 % des habitants des zones rurales considèrent que le gouvernement ne se soucie pas des gens comme eux (contre 64 % des habitants des zones urbaines)⁸.

Les changements climatiques ne sont qu'un des enjeux qui contribuent à creuser le fossé entre zones rurales et zones urbaines⁹. Face aux principaux facteurs qui transforment notre économie et notre société (changements climatiques, bouleversements technologiques, vieillissement de la population, tensions géopolitiques), les zones rurales sont confrontées à des coûts de plus en plus élevés et à des possibilités de plus en plus restreintes. Les habitants des régions rurales acceptent peut-être la nécessité de passer à une économie sans carbone, mais ils sont parfaitement conscients de la part du fardeau qui leur incombera.

La discussion sur la transition équitable, très axée sur les travailleurs et les employeurs, doit inclure les communautés qui dépendent du secteur pétrogazier. Des générations de familles sont enracinées dans des communautés dont l'existence initiale était liée à l'exploitation d'une ressource. Des services et des aides aux résidents qui se sont développés au fil du temps contribuent à leur qualité de vie, et l'identité et le sentiment de fierté de la communauté sont liés aux emplois qui ont rendu tout cela possible.

Les débouchés offerts par le secteur des énergies renouvelables créeront des emplois pour certains travailleurs du secteur pétrogazier, mais ces emplois seront probablement plus dispersés géographiquement, car ils ne seront pas liés à une source locale de combustible fossile. Si de nouvelles possibilités économiques ne sont pas ouvertes dans la communauté, celle-ci risque de connaître un lent déclin qui touchera beaucoup plus de personnes que les seuls travailleurs déplacés du secteur pétrogazier¹⁰.

L'Alberta Narratives Project a fait ressortir l'importance de présenter une « vision positive et tournée vers l'avenir ». Si un message de changement positif est important, une autre étude récente souligne qu'il doit être accompagné d'un rappel à la réalité. Publiée dans la revue *Environmental Politics*, l'étude montre qu'une proportion importante d'Albertains et d'Albertaines croient que le secteur pétrogazier

⁸ Peter Loewen, Sean Speer et Stephanie Bertolo, *Fault Lines and Common Ground: Understanding the State of Canada's Urban-Rural Divide*, Public Policy Forum, 2021, <https://ppforum.ca/publications/fault-lines-and-common-ground/>.

⁹ Donald J. Savoie, « Canada's rural-urban divide is getting deeper, and that hurts all Canadians », *The Globe and Mail*, 10 décembre 2021, <https://www.theglobeandmail.com/opinion/article-canadas-rural-urban-divide-is-getting-deeper-and-that-hurts-all/>.

¹⁰ À titre d'illustration, voir le documentaire *The Town That Coal Built*, produit par la CBC, à <https://www.cbc.ca/radiointeractives/docproject/the-town-that-coal-built-wabamun-alberta>.

continuera d'offrir à la province d'importants avantages économiques pendant de nombreuses années encore, une croyance qui sape le soutien à la transition vers une économie carboneutre¹¹. Dans un article d'opinion, certains des auteurs de l'étude expliquent cette croyance par la théorie des perspectives, selon laquelle les gens ont tendance à réagir plus fortement à une perte potentielle qu'à un gain potentiel. Ils soutiennent que « de nombreux Albertains répugnent à renoncer aux gains économiques que représente l'extraction des vastes réserves de pétrole et de gaz de la province¹² ». La même étude confirme pourtant que les Albertains s'inquiètent des changements climatiques et croient qu'il est temps de passer des énergies fossiles à une économie plus diversifiée. Pour surmonter cette contradiction, soutiennent les auteurs, les gens doivent comprendre que des mouvements mondiaux forcent le secteur pétrogazier à se transformer fondamentalement et qu'y résister entraînerait des risques économiques importants.

Or, le message a peu de chances de passer s'il provient d'un gouvernement qui n'a pas la confiance des travailleurs de l'énergie ou s'il provient d'investisseurs de Wall Street ou de Bay Street dont les intérêts peuvent ne pas concorder avec ceux de l'industrie pétrolière. Il passera beaucoup mieux s'il est transmis par des chefs d'entreprise, des employeurs ou des dirigeants syndicaux du secteur de l'énergie et des dirigeants politiques locaux ou régionaux – des gens qui ont un intérêt semblable dans l'avenir du secteur pétrogazier et des communautés qui en dépendent. **Le gouvernement fédéral peut favoriser la transition en mobilisant ces divers groupes en faveur d'un discours commun qui présente à la fois le bien-fondé du changement et une vision optimiste et réaliste de l'avenir.**

Formuler un tel discours pourrait exiger des discussions difficiles entre parties prenantes ayant des points de vue divergents. Il pourrait y avoir, par exemple, un conflit entre des actionnaires qui cherchent à retirer des gains à court terme de l'extraction des combustibles fossiles et des investisseurs qui cherchent à assurer la pérennité d'une entreprise. Les syndicats doivent accompagner leurs membres dans la transition vers une économie où les emplois ne seront pas nécessairement syndiqués. Les entreprises doivent déterminer les investissements qu'elles devront faire dans le recyclage de leur main-d'œuvre pour assurer leur survie. Les parties prenantes et les gouvernements doivent tous se pencher sérieusement sur la compatibilité de leurs intérêts propres avec l'intérêt national.

Conclusion : un plan de transition est primordial

Si l'adoption de dispositions législatives est une étape importante de la transition équitable, **le Canada doit également se doter d'une stratégie économique ou d'un plan intégré**. Les entreprises ne peuvent pas opérer un tel virage à elles seules. Les pouvoirs publics ne peuvent pas non plus imposer par magie une transition équitable. Il faudra un effort de collaboration et de coordination entre toutes les parties pour atteindre l'objectif commun. Pour reprendre un point précédent, **il est important que le futur groupe consultatif pour une transition équitable, le Groupe consultatif pour la carboneutralité et le Conseil d'action en matière de finance durable se coordonnent et adoptent une approche**

¹¹ Christian Schimpf, Brooks DeCillia, Nikita Sleptcov, Melanee Thomas et Lori Thorlakson, « If it ain't broke, don't fix it: how the public's economic confidence in the fossil fuel industry reduces support for a clean energy transition », *Environmental Politics*, 2021, <https://doi.org/10.1080/09644016.2021.1978199>.

¹² Brooks DeCillia, Melanee Thomas et Lori Thorlakson, « Many Albertans still fine with an oil-and-gas future », *Policy Options*, 29 octobre 2021, <https://policyoptions.irpp.org/magazines/october-2021/many-albertans-still-fine-with-an-oil-and-gas-future/> (notre traduction).

pangouvernementale axée sur la réalisation d'une transition équitable vers une économie carboneutre.

La première recommandation du rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable est : « Définir le cheminement à long terme du Canada vers une économie à faibles émissions et respectueuse du climat, secteur par secteur, et élaborer un plan d'immobilisations¹³. » C'est évidemment une recommandation ambitieuse, qui dépasse la portée des dispositions législatives à l'étude. Il s'agit néanmoins d'une étape cruciale vers la satisfaction de nos engagements à l'horizon 2030 et 2050, et cette étape doit elle aussi refléter les objectifs d'une transition équitable.

Le Groupe d'experts explique que l'objectif de sa première recommandation est de « relier les points » entre les politiques publiques et les investissements privés. Compte tenu de l'ampleur des investissements requis et des courts délais pour la transition de notre économie, un « coup de pouce concerté » s'impose pour accélérer le processus d'adaptation du marché et garantir l'atteinte des objectifs climatiques. Comme on peut le lire dans le rapport : « Les industries et les marchés ont besoin de cet horizon et de cette visibilité – et de la certitude apportée par le renforcement des signaux politiques – pour prendre des décisions d'investissement durable à long terme et évaluer avec précision les risques et les possibilités. » Pour rapprocher cette question du champ d'application des dispositions législatives proposées, soulignons que **les entreprises ont besoin de cette certitude avant d'investir dans de nouvelles gammes de produits, dans de nouveaux processus commerciaux et dans la formation de leurs employés à de nouveaux rôles professionnels.**

Mener une transition équitable vers une économie carboneutre présente un défi complexe pour le fédéral, compte tenu du nombre de parties prenantes, des questions intergouvernementales et des diverses façons dont les communautés seront touchées. Dans ce mémoire, nous avons souligné l'importance d'une large consultation. Mais un tel élargissement ne devrait pas se traduire par des mesures nationales homogènes se voulant consensuelles. Sur le terrain, la transition se déroulera très différemment d'une communauté à l'autre. L'objectif devrait être l'adoption de dispositions législatives et de programmes publics suffisamment flexibles pour permettre aux communautés de bénéficier des mesures de soutien les plus utiles pour relever leurs défis particuliers.

La transition vers la carboneutralité représente une transformation profonde de notre économie et de notre société, et nous serons tous appelés à y jouer un rôle – pouvoirs publics, secteur privé, peuples autochtones, société civile, travailleurs, consommateurs. Pour que cette transition soit équitable, il faudra mobiliser tous les citoyens et citoyennes et toutes les parties prenantes. Nous espérons que cette consultation servira d'entrée en matière pour ce qui doit être un dialogue public continu.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous faire part de nos premières réflexions sur la question de la transition équitable. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le travail de CPA Canada à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec James Richardson, directeur de projets, Relations avec les gouvernements, à jrichardson@cpacanada.ca.

¹³ *Rapport final du Groupe d'experts sur la finance durable : Mobiliser la finance pour une croissance durable*, juin 2019, <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/groupe-experts-financement-durable.html>.